



MAIRIE DE  
**GUESNAIN**  
(NORD)

**PROLONGATION DE L'ARRETE TEMPORAIRE PORTANT SUR LA  
RESTRICTION DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT  
DANS LA RUE DE PONTOISE**

Arrêté de Police n° 11/2020 du 28 janvier 2020 (ST)

*Le Maire de la Commune de GUESNAIN*

*Vu l'article L.2212-2 du Code Général des collectivités  
Territoriales*

*Vu la demande formulée par la société Olczak,  
Considérant qu'il convient de prolonger l'arrêté du 13  
novembre 2019 afin de prendre toutes les mesures de nature à  
assurer la sécurité routière, piétonne et cycliste dans le cadre  
de travaux d'extension du réseau BT dans le cadre de  
l'alimentation de branchements dans la rue de Pontoise pour  
le compte d'Enedis.*

**ARRETE**

**ARTICLE 1**

*L'arrêté du 18 décembre 2019 est prorogé pour une durée de 07  
jours.*

**ARTICLE 2**

*Les dispositions de l'arrêté du 18 décembre 2019 restent  
inchangées.*

*Fait à GUESNAIN, le 28 janvier 2020*

*Le Maire,*

*Maryline Lucas*

